

Une 21^e édition pour le Tournoi de golf du conseil municipal!

Objectifs : 288 joueurs et 30 000 \$

Magog, le 13 juin 2019 – La 21^e édition du Tournoi de golf du conseil municipal de Magog aura lieu le vendredi 6 septembre prochain au Club de golf Venise. La mairesse, M^{me} Vicki-May Hamm, invite les citoyens et les gens d'affaires à prendre part à ce grand rassemblement dont les objectifs sont d'attirer 288 joueurs et de récolter 30 000 \$ pour des organismes de la région.

Comme toujours, M^{me} Hamm est confiante que la grande générosité des participants aidera au succès du populaire événement-bénéfice. « Le Tournoi de golf est à chaque fois une grande réussite et ce succès est attribuable au fait que nos participants ont le cœur sur la main. De nombreux gens d'affaires répondent aussi à l'appel depuis plusieurs années. » Ce sont France Demers, de la ferme Magolait, ainsi que Jean-Philippe Gaudreau, de Toyota Magog, qui seront les coprésidents d'honneur de cette édition. Toyota Magog agit d'ailleurs à titre de commanditaire majeur de l'événement pour une troisième année consécutive. Le Groupe Pal + sera également de retour en tant que commanditaire majeur.

Les profits du tournoi seront répartis entre six organismes communautaires de la région afin qu'ils puissent réaliser un projet qui profitera à leur clientèle. Ils ont été sélectionnés par le comité organisateur du Tournoi à la suite d'un appel lancé à tous les organismes à but non lucratif de la région. Pour être admissibles, les organismes demandeurs devaient exercer leurs activités à Magog et se consacrer au soutien à la jeunesse, à la famille ou à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Les organismes sélectionnés sont :

- **Centre l'Élan** pour l'achat d'un piano pour la musicothérapie.



- **Les Fantastiques de Magog** pour l'aménagement d'un espace de vie extérieur adapté aux besoins de la clientèle vivant avec des limitations fonctionnelles.
- **Souper du partage** pour la distribution de paniers (alimentaires) de la rentrée à des élèves de familles défavorisées fréquentant des écoles de la région de Magog.
- **Han-Droits** pour la poursuite du projet Han-Action qui offre une programmation annuelle d'activités sportives et culturelles adaptées à la clientèle.
- **Zone libre Memphrémagog** pour offrir des activités préventives auprès des jeunes de 12 à 30 ans qui risquent de consommer ou qui consomment des substances psychoactives, dont le cannabis, et tenir des rencontres d'information sur les enjeux liés à la légalisation et la consommation de cannabis ou d'autres psychotropes.

Ces bénéficiaires s'ajoutent à la **Banque alimentaire Memphrémagog** qui reçoit chaque année un pourcentage de l'argent récolté lors de cet événement puisque sa mission est au cœur des priorités du conseil municipal et que les besoins augmentent de façon constante. En tant que collaborateur, la **Chambre de commerce Memphrémagog** recevra également un pourcentage de l'argent récolté.

M^{me} Hamm rappelle l'importance de la participation des citoyens à l'événement. « L'idée est de pouvoir aider le plus possible les organismes bénéficiaires à réaliser leurs projets, qui ont tous pour objectif d'aider des gens dans le besoin, et plus il y a de joueurs, plus l'aide versée sera élevée. » Rappelons également que les gens qui ne peuvent ou ne désirent pas jouer au golf sont les bienvenus pour le souper et la soirée qui suivront le tournoi.



Pour participer, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville de Magog au ville.magog.qc.ca/golf. La date limite est le vendredi 5 juillet. Pour toute information supplémentaire, composez le 819 843-2880.

Fonds Denise Poulin-Marcotte

Pour une deuxième année, il est possible pour les citoyennes de Magog de soumettre leur candidature pour le Fonds Denise Poulin-Marcotte, qui rend hommage au travail accompli par la première femme qui a accédé au conseil municipal de Magog en 1994. Une bourse de 500 \$ sera remise, chaque année, à une femme qui exerce un métier ou un sport non conventionnel. Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent remplir le formulaire à l'adresse suivante : ville.magog.qc.ca/golf. La date limite d'inscription est le vendredi 9 août et la gagnante de la bourse sera annoncée lors du tournoi.



- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367



